L'hon. M. BALLANTYNE: C'était au mois de mai dernier.

M. CASGRAIN: En mai dernier? Mais quand l'endossement a-t-il été signé sur le billet par la Compagnie Gulf Pulp and Paper?

L'hon. M. BALLANTYNE: Vous voulez savoir la date?

M. CASGRAIN: Oui.

M. PARENT: C'est tout récemment, n'est-ce pas?

L'hon. M. BALLANTYNE: Le 5e jour de mai.

M. CASGRAIN: De quelle année?

L'hon. M. BALLANTYNE: 1920.

M. CASGRAIN: Ainsi, si j'entends bien, c'était vers le même temps que le contrat fut passé avec le Gouvernement?

L'hon. M. BALLANTYNE: Vers le même temps.

M. CASGRAIN: Je voudrais maintenant savoir comment il se fait, si ce billet est endossé par deux personnes solvables,—ou, en tout cas, que le Gouvernement prétend telles,—que l'affaire soit renvoyée au ministère de la Justice pour règlement?

L'hon. M. BALLANTYNE: En vue de calmer l'inquiétude de l'honorable député au sujet du péril financier qui menace l'Etat, je lui dirai que les frères Clark ont maintenant vendu la Compagnie Gulf Pulp and Paper à lord Northcliffe. Je crois que mon honorable ami se convainéra que celuici est suffisamment riche pour faire honneur à ces obligations.

M. CASGRAIN: Quels sont les frais judiciaires de cette cause?

L'hon. M. BALLANTYNE: Il n'y en a pas.

M. CASGRAIN: Pas actuellement?

L'hon. M. BALLANTYNE: Pas encore.

M. SINCLAIR (Queen) (I. P.-E.): Je désire attirer l'attention du ministre sur la promesse qu'il a faite lorsque son budget a été adopté l'an dernier J'avais demandé qu'on augmente les salaires des mécaniciens du vapeur Brant. Le ministre m'avait donné une réponse très satisfaisante, mais apparemment, il n'y a eu aucune suite. Dans tous les cas, je n'en ai pas entendu parler dernièrement et je voudrais que le ministre me dise si l'affaire a été réglée, et dans ce cas, de quelle façon.

[M. Casgrain.]

L'hon. M. BALLANTYNE: J'ai eu des renseignements au sujet du vapeur Brant il y a un ou deux jours. La question des salaires fait actuellement l'objet d'un examen très sérieux de la part du département. Je ne dis pas que nous augmenterons les salaires, mais la question est à l'étude.

M. SINCLAIR (Queen) (I. P.-E.): Le ministre s'en tient-il à la déclaration qu'il a faite l'an dernier devant la Chambre?

L'hon. M. BALLANTYNE: Je ne me rappelle pas les circonstances.

M. SINCLAIR (Queen): Il avait déclaré qu'on paierait les mêmes salaires qu'ailleurs.

L'hon. M. BALLANTYNE: Mon honorable ami doit se rappeler que j'ai complété cette déclaration en disant que l'on paierait les mêmes salaires qui étaient payés sur des bateaux de même dimensions.

M. SINCLAIR (Queen) (I. P.-E.): Le ministre a ajouté autre chose. Il a dit que le salaire ne serait pas inférieur à celui de l'année précédente, plus l'indemnité de vie chère. Quant aux renseignements qu'il déclare avoir reçus, voudrait-il avoir l'obligeance de nous dire quand ils lui sont parvenus et par qui ils ont été adressés?

L'hon. M. BALLANTYNE: Ils provenaient de M. Winchester du Brant et de M. Cummings de l'association nationale des mécaniciens de marine. Je puis assurer mon honorable ami que la chose ne sera pas négligée. Je ne peux pas dire en ce moment ce que nous ferons exactement, mais nous étudions l'affaire et une décision sera prise incessamment. Aussitôt prise, je la communiquerai à mon honorable ami.

M. SINCLAIR (Queen) (I. P.-E.): Le ton de ces remarques me fait plaisir. Je regrette d'être obligé de soulever cette question en comité, mais j'essaye d'obtenir un règlement depuis le mois de mai dernier. Je suis aussi heureux d'apprendre que le ministre est prêt à donner suite aux renseignements qu'il a reçus du secrétaire de l'association des mécaniciens de marine à Charlottetown, ainsi que des mécaniciens du Brant. Il me semble que les fonctionnaires du département auraient pu agir avec un peu plus de promptitude pour s'enquérir de ce qu'étaient les salaires ordinaires des mécaniciens. Le ministre veutil me dire si le règlement datera du 1er avril 1920, comme cela devrait être?